la cgt
Languedoc Roussillon

Le Lien Régional

N°13 Octobre 2014

11ème CONFERENCE REGIONALE

13 et 14 novembre 2014
Aux Cyclades
La Grande Motte

- **En présence de Thierry LEPAON,**
  Secrétaire Général
- **Et Nathalie METCHE-NICKLES,**
  Membre de la CE Confédérale

Déroulement de la 11ème conférence régionale
des 13 et 14 novembre 2014
Les Cyclades à la Grande Motte

➥ Jeudi 13 novembre 2014

- 8h30 - 9h00 - Accueil
- 9h00 - 9h30 - Introduction du Secrétaire Régional
- 9h30 - 11h00 - Qualité de Vie Syndicale - Débat

Pause

- 11h00 - 12h30 - Poursuite du débat

Déjeuner

- 14h00 - 15h30 - Industrie - Services Publics - Débat

Pause

- 16h00 - 18h00 - Aménagement du Territoire - Débat

- 18h00 - Verre de l'amitié suivi d'une soirée fraternelle

➥ Vendredi 14 novembre 2014

- 8h30 -10h30 - Reconquête sécurité sociale - Débat

Pause

- 11h00 -12h30 - Formation Professionnelle - Débat

Conclusions

Déjeuner

Le Lien Régional

BILAN D'ACTIVITÉ

Edito

Quelques éléments de réflexion depuis notre dernière conférence régionale. Il nous paraît utile de mesurer le chemin parcouru par notre Comité Régional.

En premier lieu la conception et la démarche décidée, est celle de mieux réfléchir, travailler, coopérer et décider ensemble une animation régionale, sur la formation professionnelle, sur l'industrie, l'aménagement du territoire, la formation syndicale.

Cette démarche et conception ont permis de faire évoluer positivement l'état d'esprit entre organisations, entre camarades cela a été bénéfique pour le travail en commun. Le fait de passer du dire au faire a permis dans les UD d'avoir une autre vision du Comité Régional. Des pas constructifs ont engendré une meilleure connaissance de l'outil Comité Régional, son utilité, son fonctionnement, du rôle de chacune et chacun qui le compose.

Cette nouvelle donne a permis, avec l'implication des UD, des professions, des UL, de décider un certain nombre d'initiatives qui sont évoquées dans ce bilan d'activité.

D'autre part, et cela est à signaler, des débats contradictoires sur la façon d'agir, se sont toujours déroulés dans l'esprit fraternel afin d'amener ses idées, ses réflexions par rapport au vécu des uns et des autres. Cela a permis plus de sérénité donc plus de confiance pour faire un meilleur travail au service des organisations, des syndiqués et des salariés. Donc de fait un rapprochement intéressant entre les organisations de la CGT au sein du Comité Régional et une vision un peu moins lointaine des structures de la CGT en territoire.

Il nous paraît important d'avoir cet œil dans le rétroviseur si l'on veut que la prochaine conférence régionale soit attractive pour les militants des CE de l'UD, pour les UL, pour les syndicats.

Il nous paraît indispensable que l'outil Comité Régional soit un des éléments qui permette dans la conception et démarche d'aide et d'entraide pour nos organisations, qui soit en permanence une aide à la réflexion à la construction revendicative vers les bassins d'emploi.

Le Comité Régional doit aider à porter des propositions revendicatives, sur l'emploi, les salaires, la qualité du travail, l'industrie, la recherche, à ouvrir des perspectives, à être innovants.

Le Comité Régional n'est pas un laboratoire de recherche pour inventer et trouver des solutions. Mais par contre, les éléments dont il peut disposer en Région, sur l'emploi, les salaires, l'éducation, la formation professionnelle etc, doivent être des éléments mis à disposition de nos organisations pour construire les revendications.

Voilà ce qui nous paraît important pour cette conférence régionale, se servir de l'acquis pour l'amplifier pour un syndicalisme gagnant.

Formation syndicale :

Depuis la dernière conférence régionale, le comité régional a organisé quelques sessions de formation et plusieurs journées d'étude sur différents thèmes. La première difficulté exprimée par les UD étant le manque de formateurs, c'est donc à la formation de « Formateurs » que la priorité a été donnée. 3 sessions ont été organisées en 3 ans, pour environ 40 camarades formés des 5 départements de la région.

Autre axe de travail, vers le secteur « Santé – Travail – Protection Sociale », où la désignation de nos mandatés CARSAT, URSSAF et CAF s'est accompagnée d'une formation « mandatés Sécurité Sociale » de 3 jours, avec la participation de 25 camarades, ainsi que de deux journées d'étude « Protection Sociale ». La première sur le financement de la Sécurité Sociale avec Daniel Prada, et la seconde sur Sécu, programme du CNR et Reconquête, avec Jean François Naton.

Toujours sur le thème « Santé-Travail-Protection Sociale », nous avons organisé une formation de 2 jours pour les mandatés dans les CTR de la CARSAT.

Dans un autre domaine, et afin de commencer à former des formateurs sur les nouveaux thèmes du niveau 2, avec l'aide du secteur international de la confédé a été organisée une formation de deux jours sur les questions des enjeux européens et mondiaux, avec Marie Annick Lebris.

Nous avons créé un groupe de travail constitué d'une ou d'un représentant par organisme pour créer un réseau et avoir des positions CGT uniques.

- Edition d'une lettre d'information.
- Formation des élus et mandatés
- Organisation d'une réunion par an avec l'ensemble des élus et mandatés.

28 novembre 2011 : journée d'étude sur le financement de la sécurité sociale avec Pierre-Yves CHANUT, conseiller confédéral.

28 juin 2013 : journée de formation sur le thème de la retraite et de son financement en présence de Gérard RODRIGUEZ, conseiller confédéral.

26 septembre 2013 : journée d'étude sur le Pôle Public Financier et campagne coût du capital en présence de Nasser MANSOURI, conseiller confédéral.

17 et 18 décembre 2013 : journées de réflexion sur les enjeux territoriaux et la décentralisation. Financement des politiques publiques avec les enjeux de la fiscalité et notre revendication de pôle public financier en présence de Marie Laurence BERTRAND, responsable confédérale.
Formation professionnelle, outil essentiel pour l'emploi et la construction du Nouveau Statut du Travail Salarié en présence de Djamal TESKOUK, conseiller confédéral.
Ces journées ont permis de continuer à travailler sur ces sujets et ont débouché sur d'autres initiatives.

20 février 2014 : journée de réflexion sur le thème de la représentativité et la situation du syndicalisme animée par Jean-Marie PERNOT, chercheur à l'IRES, spécialiste du syndicalisme.

Actions / Initiatives

31 janvier 2012 : 200 militants de la région se sont déplacés à Paris pour participer au meeting confédéral sur le thème des retraites.

24 mars 2012 : Initiative régionale : « développer l'industrie et l'emploi industriel : une exigence pour l'avenir »

Après la distribution d'un quatre pages tiré à 20 000 exemplaires sur le titre « développer l'industrie et l'emploi industriel une exigence pour l'avenir en Languedoc Roussillon », s'est déroulée place de la comédie à Montpellier, l'exposition industrielle des savoirs et des savoirs faire avec la participation de différentes entreprises industrielles et leur syndicat CGT.
Les participants représentaient les différentes filières d'industries en Languedoc Roussillon : Métallurgie, Chimie, Verre et Céramique, Agro-alimentaire, BTP, textile, Filpac, Cheminots, etc. (voir ci-après).
Ce sont près de 250 militants qui ont participé à la réussite de ce samedi 24 mars.
Pour un grand nombre cela a été la découverte, à partir de stands, de l'ensemble des processus de fabrication ainsi que l'utilisation des produits présentés. Les participants ont été surpris de la technicité des salariés et de la richesse technologique développée par les ingénieurs, techniciens et cadres dans la recherche.
Enfin, l'initiative a démontré combien était importante la formation professionnelle à l'entreprise pour l'ensemble des salariés. Que le travail dans l'industrie a besoin d'être reconnu pour sa valeur et sa richesse par la qualification et les salaires.

Enfin l'industrie doit être une perspective d'avenir pour la jeunesse.
Entreprises présentes :
Paul Boyé, KP1, Pierre Fabre, Medical Tubing, Techni Orb, Matériel PERA, Medium France, Cheminots (Dépôt Béziers, Train Jaune), Midi-Libre, CTI, Axens, Minet, MLT, Merlin Gérin, Verrerie du Languedoc, Perrier, Salins du Midi, Haribo, Jalatte, Watipi Mobil Home, Quézac.

9 octobre 2012 : Manifestation à Marseille à l'appel de la Fédération Européenne des Travailleurs Européens.

4 septembre 2013 : 4 000 participants au meeting de rentrée avec Thierry LEPAON sur l'esplanade à Montpellier.

4 avril 2014 : dans le cadre de l'appel de la CES « contre l'austérité pour une Europe sociale » conférence de presse du Comité Régional devant le Medef. Le 6, une délégation de la région s'est rendue à Barcelone où les syndicats espagnols appelaient à manifester

Vie du comité régional

27 février 2014 : réunion régionale de tous les mandatés de la formation professionnelle avec la création d'un collectif régional pérenne qui soit en mesure de mettre en cohérence nos positionnements au regard des nouvelles compétences de la région politique (ANI de décembre 2013) Pistes de travail :
Elargir le groupe de travail aux syndicats organisés dans le secteur de la formation professionnelle, ainsi qu'aux administrateurs et mandataires.
Diffusion de l'information sur les évolutions de la loi.
Organisation de journées de formation
Intégration des membres du groupe dans les collectifs « formation syndicale » des UD pour animer le thème dans les stages ECO-CE.

21 mars 2014 : Rencontre avec la Direccte et la DAVA (éducation nationale et partenariat) sur la mise en place d'un COPIL VAE des militants. N'ayant pas d'IRT en LR, la Direccte a lancé ce COPIL. Une première réunion a eu lieu avec les responsables syndicaux qui ont approuvé la démarche.
L'idée est de faire accéder ceux qui ont le moins de diplômes à la VAE et qui ont acquis beaucoup de compétences dans l'exercice de leurs mandants syndicaux (générales ou spécialisées).

Activité UIT en région : Depuis la dernière conférence un groupe de travail régional a été constitué qui travaille avec les structures territoriales UL et UD. Les expressions de la CGT ont porté sur de nombreux dossiers, dont ceux soumis à enquête publique :
- AQUADOMITIA
- LGV Montpellier /Perpignan
- Port de Port-La-Nouvelle
- Déplacement de L'A9 au droit de Montpellier

L'intervention dans le cadre des dossiers du CESER, pour lesquels nous prenons appui sur l'expression des professions :
- le FRET en Languedoc Roussillon
- la complémentarité des modes de transports
- la convention TER
- le contrat de plan Etat/Région(CPER)

La préparation de la conférence nationale de l'UIT des 19, 20,21 mai 2014.

Port de L'Ardoise, ce dossier est situé sur le territoire de l'UD 30 mais il a une dimension régionale, voire interrégionale du fait des enjeux qu'il draine. C'est à ce titre que le groupe UIT région est investi.
La diffusion d'un 4 pages (10 000 exemplaires) et la construction d'un dossier industriel avec les syndicats de la zone d'emploi ont permis de développer une dynamique importante autour d'une réunion publique le 25 février 2014 à Laudun.
Dans ce dossier, la dimension interprofessionnelle a permis de travailler avec les syndicats de l'industrie, le syndicat de VNF sur la dimension canal du Rhône à Sète et la structure territoriale de l'UL du Gard Rhodanien.
D'autres projets sont en perspectives dans différents domaines, le but est de fédérer les syndicats autour d'un projet commun tout en intégrant les populations dans la démarche CGT.

.../...

Côte Vermeille (Pyrénées Orientales), deux dossiers en un pour ce territoire qui est à la croisée des chemins.
Le dossier « Transports » avec le développement du Port de Port-Vendres (3ème quai), seul port des Pyrénées Orientales, ainsi que les menaces de fermeture de la plateforme ferroviaire de Cerbère ;
Le dossier « Santé » avec la bataille contre l'ARS autour du maintien et de l'amélioration du pôle d'excellence de rééducation fonctionnelle de Cerbère/Peyrefite et du CHM de Bagnols/Mer.
Dans ces dossiers croisés, la dimension interprofessionnelle a permis de soutenir l'action des syndicats et de rassembler largement, avec deux initiatives d'ampleur en 2013 et 2014, pour que les populations se saisissent de leur territoire et donc de leur avenir.

CSIR PYREMED (Conseil Syndical Interrégional Pyrénées Méditerranée) :
La CGT avec les Organisations Syndicales d'Andorre, de Catalogne, des régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées adhérentes à la CES, continuent d'œuvrer à la défense des travailleurs transfrontaliers et à la mise en place d'un dialogue social euro régional.

En Andorre avec le syndicat USDA, en soutien à leur lutte pour la reconnaissance du fait syndical.

En Europe et sur le territoire du CSIR : avec l'organisation de déplacements lors des Euro manifestations organisées par la CES.
Dans la Santé : le travail du CSIR avec une forte implication de la CGT L-R et de la santé CGT sur le futur hôpital transfrontalier de Puigcerdá (Cerdagne Espagnole) qui a ouvert ses portes cet automne doit continuer avec de forts enjeux revendicatifs autour des problématiques de « structures multinationales » et des différentes conventions collectives.
En direction des travailleurs transfrontaliers : le CSIR a réalisé une plaquette à destination des travailleurs transfrontaliers en 3 langues afin d'aider les UD/UL/Syndicats à prendre contact avec ces salariés, nombreux à venir chercher du travail dans notre région.

CPRIA :
Depuis la dernière conférence régionale un travail important a été réalisé autour du dialogue social dans l'artisanat.
En lien avec le secteur artisanat de la confédération nous avons mené plusieurs actions importantes.

Meeting de rentrée à Montpellier le 4 septembre 2013

Chaque département a créé sa propre structure départementale (CPDIA) qui construit son plan d'actions en fonction des orientations nationale et régionale.

Sur la région plusieurs commissions ont travaillé sur les conditions de travail, le document unique, l'égalité professionnelle, aujourd'hui une commission travaille sur les travailleurs détachés.

Nous avons également travaillé sur le domaine social des entreprises en instaurant les chèques déjeuners, un travail sur la mutuelle a été engagé également.

Enfin nous avons mis en place le comité d'œuvres sociales de l'artisanat « LE COSCA », cette structure associative paritaire permet aux salariés et aux artisans de bénéficier d'avantages identiques à ceux d'une entreprise avec son comité d'entreprise.
Lors de la mise en place de cette structure nous avons proposé que notre outil CGT « TOURISME/LOISIRS LR « » soit le prestataire du COSCA, ce qui est le cas aujourd'hui.

Le dialogue social dans l'artisanat est compliqué à faire vivre au quotidien surtout tant que nous n'avons aucun syndiqué dans l'artisanat reconnu dans nos bases de données.

Nous allons débuter un nouveau cycle de la représentativité dans les TPE, nous aurons besoin d'être très actif dans le domaine de l'artisanat si nous voulons faire un travail de qualité. Qui est mieux placé qu'un salarié de l'artisanat pour parler des conditions de travail d'un salarié de l'artisanat ?

Schéma régional pour un développement humain, durable en Languedoc-Roussillon : ce document a été élaboré en juillet 2013 à la demande du Conseil Régional, nous avons repris nos fiches actions/propositions issues de la Conférence Régionale :

- Démocratie à l'entreprise,
- Formation professionnelle au service du travail et pas seulement de l'emploi,
- Une décentralisation permettant un réel aménagement du territoire et refusant la mise en concurrence des salariés,
- Développement industriel,
- Reconquête des services publics,
- Logement : une crise sans précédent sur la région Languedoc-Roussillon

Edec (Engagements de Développement de l'Emploi et des Compétences) :

Que pouvons-nous dire de l'EDEC ? Chacun et chacune qui a participé peut avoir un avis différent selon son territoire, selon l'implication des différentes institutions.

Pour ce qui concerne l'EDEC d'Alès, cela a été une expérience intéressante en ce qui concerne la Métallurgie CGT qui a participé pleinement et qui a apporté la pierre à l'édifice afin que l'EDEC ne soit pas qu'une «pompe à fric».
Car bien souvent dans les EDEC c'est comment aider les entreprises mais pas obligatoirement les salariés. C'est vrai que dans le contexte de luttes qui existait sur le bassin alésien dans la métallurgie cela nous a beaucoup aidé pour démontrer que la CGT avait des propositions pour maintenir les entreprises et les développer, beaucoup de participants ont été étonnés de l'approche que nous avons, la connaissance de l'entreprise, les propositions pour les salariés notamment la Formation Professionnelle pour maintenir et développer les emplois même si nous n'avons pas pu arrêter l'hémorragie de fermeture d'entreprises. Notre participation a permis d'obtenir pour les salariés licenciés un certain nombre de reclassements dans les entreprises, des formations professionnelles qui ont débouché sur des CDI dans d'autres branches, et aussi d'éviter que la négociation sur la GPEC soit une variante à des plans sociaux.
Enfin nous avons fait émerger des propositions notamment dans la chimie sur des plans de formation professionnelle et une étude sur la filière bois qui se développe aujourd'hui.
Ce n'est sûrement pas la panacée mais nous avons pu démontrer et faire avancer que la CGT réfléchit, propose et ouvre de nouvelles perspectives.

Une CGT utile et efficace pour les salariés. La CGT c'est une organisation d'utilité publique.

Tourisme et Loisirs Languedoc Roussillon, cette association est un outil de la CGT qui permet de développer nos orientations sur

les activités sociales, culturelles, de loisirs et sportives. Cette structure est pilotée aujourd'hui au niveau du comité régional conformément aux orientations que nous avions prises.

L'association est intervenue dans les congrès de structures, dans les syndicats et comités d'entreprises en donnant du sens au rôle que doit jouer la CGT dans le tourisme social et solidaire et à l'aide qu'elle peut amener au contact des salariés.
L'association est devenue le prestataire de service du COSCA de l'artisanat, cette action permet de montrer une des activités de la CGT dans les TPE.

Enfin l'association a travaillé à la création et à la diffusion d'œuvres originales comme le film « Les jours heureux ».

Le projet stratégique de l'association prévoit que les CE, COSC, CASC que la CGT dirige du fait du résultat électoral adhèrent à TOURISME/LOISIRS et orientent leurs activités dans le tourisme social et solidaire. C'est le sens des partenariats et de la mutualisation que nous développons avec les acteurs du secteur.

L'objectif de l'association est de 10 000 adhérents et 60 structures adhérents (aujourd'hui 6500 adhérents et 30 structures), pour rappel il y a plus de 900 comités d'entreprises sur la région Languedoc Roussillon.

Le Comité Régional a participé à des réunions dans les UD, les UL et les syndicats.

CESER : Depuis le renouvellement une lettre du CESER est éditée après chaque séance plénière.

11ème CONFERENCE REGIONALE

iov 692000

la cgt

FICHE 1

Depuis 2011 :

Le congrès confédéral de la CGT a réaffirmé l'obligation de mettre notre vie syndicale et la syndicalisation en tête de nos préoccupations.

La crise sociale, économique et politique ainsi que la division syndicale rendent plus difficile les mobilisations d'où doivent émerger des droits et des acquis nouveaux pour les salariés.

La séquence historique que nous traversons exige de la part de nos syndicats encore plus d'effort pour amplifier notre audience dans les entreprises, augmenter notre implantation et le nombre de nos adhérents.

Audience syndicale
Nous pouvons nous féliciter du score obtenu par toute la CGT lors des élections TPE qui placent la CGT en tête sur notre région. Malheureusement cette victoire électorale ne s'accompagne pas pour l'instant d'une vague d'adhérents nouveaux à la CGT.

Deux raisons essentielles l'expliquent :
Une absence de droits nouveaux pour les salariés concernés
Une difficulté à créer dans la CGT un syndicalisme des « petites boites »

Si les élections TPE ont conforté la première place de la CGT, les élections dans des entreprises régionales importantes ont marqué un recul de notre influence.

Les élections du 04 décembre prochain dans la fonction publique sont un moment de mobilisation important pour la CGT. La conférence régionale appelle l'ensemble des syndiqués CGT à se mobiliser pour favoriser le vote CGT et placer notre organisation syndicale en tête du scrutin.

Les élections MSA sont un autre moment important pour la CGT. Le comité régional se met à la disposition des professions concernées par l'élection pour aider à constituer les listes, faire voter et faire adhérer à la CGT. Réussir l'élection MSA permet de renforcer notre ambition de reconquête de la sécurité sociale.

Syndicalisation

Représentativé syndicale

LANGUEDOC-ROUSSILLON						
Libellé OS	Privé	% Privé	Fonc Pub	% FP	Total	% Total
CGT	43 174,55	34,93%	24 041,75	23,65%	67 216,30	29,84%
CFDT	25 195,58	20,39%	10 914,25	10,74%	36 109,83	16,03%
CGT-FO	22 949,05	18,57%	29 192,20	28,72%	52 141,25	23,15%
CFE-CGC	8 408,35	6,80%	2 699,17	2,66%	11 107,52	4,93%
CFTC	8 245,07	6,67%	1 604,80	1,58%	9 849,87	4,37%
UNSA	6 314,53	5,11%	10 823,03	10,65%	17 137,56	7,61%
SOLIDAIRES	3 963,70	3,21%	6 655,00	6,55%	10 618,70	4,71%
FSU			9 349,00	9,20%	9 349,00	4,15%
Autres OS	5 340,10	4,32%	6 366,80	6,26%	11 706,90	5,20%
Total SVE par région	123 590,93	100,00%	101 646,00	100,00%	225 236,93	100,00%

Tableau orga

	2011		2012		2013	
	FNI	Cotisations	FNI	Cotisations	FNI	Cotisations
UD Aude	4 395	44 267	4 229	43 170	4 167	42 653
UD Gard	7 849	76 839	7 541	75 556	7 485	73 749
UD Hérault	10 141	98 856	10 094	98 344	9 850	96 420
UD Lozère	612	6 119	596	5 835	485	4 884
UD PO	4 234	41 249	4 520	44 561	4 277	40 996
Total	27 231	267 330	26 979	267 467	26 264	258 702

Le tableau montre que sur notre région la syndicalisation ne progresse pas et aurait même tendance à se réduire d'autant plus avec l'augmentation du nombre de salariés sur la région.

Le 49ème congrès de la CGT nous invitait à réfléchir sur le syndicat (activité, périmètre), ainsi que sur la structuration et le travail territorial. Le 50ème congrès a fait le constat que ce travail n'avait pas amené de bouger suffisant. Le travail de réflexion continue.

Le 50ème congrès nous a doté d'une troisième résolution qui nous invite à opter pour une véritable politique de syndicalisation.

Nous implanter là où nous sommes absents, nous renforcer là où nous sommes présents, réfléchir à la structuration syndicale sont les trois piliers de cette politique de syndicalisation.

La troisième résolution invite les organisations à se doter d'un projet de syndicalisation qui s'appuie sur un état des lieux du salariat, de notre présence, de notre influence.

La connaissance du salariat (nombre, catégories ...), des cycles électoraux, la formation syndicale, la communication sont autant de moyens à mettre au service de la syndicalisation au travers d'un projet construit et décidé par les différents acteurs.

La syndicalisation doit devenir une part grandissante de notre activité en vue de faire croitre le rapport de force.

Résolutions

1 La conférence régionale décide de venir en appui des UD et professions avec l'ambition de dépasser le nombre de 30000 syndiqués.

2 La vie syndicale et la syndicalisation sont une priorité abordée à chaque réunion du Comité Régional une commission se travail se met en place sous la responsabilité du bureau régional.

3 Le Comité Régional vient en aide des projets de syndicalisation porté par les UD ou les professions sur la région.

4 Réunir les animateurs de la vie syndicale en région au moins une fois par an en vue de porter une démarche de syndicalisation à l'échelle région.

5 Les UD et les professions maintiennent un dispositif de formations mutualisées en région qui a pour objectif de renforcer le travail des UD et des UL.

6 Favoriser l'abonnement et la lecture de la NVO dans les directions syndicales

7 Poursuivre notre campagne de reconquête des enjeux de culture, de tourisme social avec l'adhésion de tous nos syndicats à Tourisme et Loisirs.

8 Durant le mandat une conférence sera organisée pour poser la question de nos structurations territoriales et professionnelles pour prendre en compte les zones d'emploi, les lieux de négociation et notre organisation CGT. Cette conférence permettra de s'approprier les enjeux en vue de permettre les bouger nécessaires dans la CGT dans les instances statutaires prévues à cet effet.

9 Sur la question du FN :
L'objectif du comité régional de travailler, vivre ensemble en Languedoc-Roussillon se heurte à la progression des idées du FN sur la région et la présence d'élus du FN ou soutenus par le FN dans plusieurs villes de la région.

La conférence régionale engage la CGT dans un suivi régional des villes FN et prendra toute initiative pour inverser la montée des idées racistes et xénophobes dans le salariat.

la cgt

FICHE 2

L'industrie, même si elle est peu développée, représente 10% des emplois sur la région soit près de 62 000 salariés pour plus de 5 000 entreprises, dont 80% ont moins de 50 salariés.

Il faut mesurer tout de même qu'un emploi industriel ce sont trois emplois induits, donc l'industriel fait vivre potentiellement 200 000 salariés. Ce n'est pas quantité négligeable comme voudrait le faire croire un certain nombre de décideurs qui présente le tout-tourisme comme l'élément moteur du développement économique de notre région.

Tout démontre aujourd'hui que fermer des entreprises industrielles, donc des emplois industriels, que l'on tente de remplacer par des emplois de services, tire la région vers le bas, c'est en ce sens que la région Languedoc-Roussillon a plus de chômage, plus de précarité, plus de pauvreté. C'est cela la réalité aujourd'hui.

C'est pourquoi la CGT ne lâchera rien sur le maintien et le développement de l'industrie. Nous le répétons, l'industrie et l'emploi industriel sont des éléments structurants sur une localité, un bassin d'emplois pour le maintien et le développement des services publics. Ils sont aussi des éléments pouvant faire évoluer positivement l'économie et permettent de développer des emplois stables et bien rémunérés.

Le contraire c'est appauvrir le territoire et appauvrir économiquement les bassins d'emplois et les populations.

Résolutions

1 - Plus que jamais la CGT propose un travail en filière comme moteur économique pour le développement industriel.

- La filière énergie,
- La filière agroalimentaire,
- La filière métallurgie,
- La filière chimie,
- La filière bois.

2 - Développer la coopération entre recherche fondamentale et l'industrie.

La région possède des centres de recherche de renommée mondiale, c'est le cas d'Agropolis, du CNRS, de l'INRA à Montpellier, l'Ecole des Mines d'Alès. L'industrie en Languedoc-Roussillon est une source de richesses à condition de développer la formation professionnelle et continue pour les salariés mais aussi pour ouvrir de vraies perspectives à la jeunesse.

La réouverture et la création de sections professionnelles (lycées, universités) sont indispensables à ce développement.

Le Service Public Le modèle social français et plus particulièrement le service public dont s'est doté notre pays, apparait comme un puissant levier d'action en période de crise.

Il n'en demeure pas moins que ce modèle doit s'adapter à l'évolution des besoins sociaux.

Le service public doit continuer à se développer pour répondre efficacement aux besoins fondamentaux de tous les citoyens en respectant l'égalité de traitement. D'ailleurs, la constitution de 1946 précise : « la nation assure à l'individu et à sa famille les conditions nécessaires à son développement ». Pour cela, la place du service public de proximité est essentielle.

L'expression « service public » désigne deux éléments différents : une mission d'intérêt général et un mode d'organisation consistant à faire prendre en charge ces missions par des organismes publics (Etat, CT, établissements publics) ou par des entreprises privées, mais sous contrôle d'une personne publique (Délégation de gestion).

Le service public est régi sous trois principes qui sont l'adaptabilité, la continuité et l'égalité de traitement des citoyens.

C'est pour ces raisons que le service public doit être un outil de réponse aux besoins de développement économique et industriel, aux besoins de cohésion sociale contre la mise en concurrence des territoires et des collectivités, aux besoins d'équipement et

d'aménagement harmonieux du territoire, aux besoins sociaux et à une démocratie de proximité.

Si l'on prend l'exemple de la communication, qui doit être un droit, et non pas une marchandise, (comme l'eau, l'énergie, la santé, etc.,) les trois principes ne sont pas respectés.

La région Languedoc-Roussillon cultive le double paradoxe d'être à la fois une des régions la plus pauvre de France et d'avoir l'attractivité la plus importante de France, avec l'arrivée d'environ 30 000 habitants supplémentaires par an. Cette spécificité renforce davantage le besoin de service public.

Or, on peut constater que les gouvernements successifs tentent de réduire le service public, et essaient au contraire de livrer aux appétits du capital des besoins fondamentaux comme les services de petite enfance, les services aux personnes âgées, la santé, l'énergie, le logement

RGPP ; loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) ; réforme des échelons territoriaux (loi de la réforme territoriale de 2010, loi MAPTAM) ; suppression de la taxe professionnelle ; HPTS (loi hôpital, patient, santé, territoires) et la loi santé actuellement en discussion à l'assemblée à chaque jour son annonce, à chaque jour sa réforme ! Toutes ces dispositions qui s'empilent ont une cohérence : engendrer un changement profond de notre société en l'adaptant à la construction d'une Europe de la « concurrence libre et non faussée » où le service public doit être ouvert à la concurrence avec le privé.

L approche de la CGT n'est donc pas de se laisser conduire sur le débat institutionnel des structures, mais bien de partir de la question des rapports aux citoyens et aux usagers pour la satisfaction des besoins :

- Quelles sont les attentes des usagers face aux différents niveaux d'action du service public pour la satisfaction de leurs besoins fondamentaux ?
- Quels services de proximité et avec quel niveau d'efficacité ? Avec quels personnels ?

Pour la CGT, le service public est un bien public, indispensable à la satisfaction des besoins de la population dans l'intérêt général et c'est pour cela que nous agissons pour un développement du service public et de l'emploi public, garant du respect des valeurs républicaines et des droits fondamentaux des citoyens.

Résolutions

1 - Agir pour que le service public répondent aux besoins des usagers, quel que soit leur lieu d'habitation ou leur situation économique assuré par du personnel public en nombre suffisant ;

2 - Assurer la représentation syndicale au sein des Conférences territoriales de l'action publique, prévues dans la loi MAPTAM ;

3 - Favoriser le lien entre le Comité Régional et les associations d'usagers du service public ;

4 - Mettre en œuvre des formations interprofessionnelles sur les enjeux des services publics ;

5 - Soutenir les structures locales (UL, UD) afin de favoriser les relations entre les agents du service public et les agents privés assurant des missions de service public dans le cadre des délégations de gestion (Eaux, transport urbain).

la cgt

FICHE 3

AMENAGEMENT du territoire et transport

L'aménagement du territoire est un sujet à traiter sur le long terme au vu de la règlementation qui l'entoure et les enjeux sociétaux posés. Notre activité syndicale qui se construit bien souvent sur la réaction à un évènement se trouve bousculée par l'élaboration de dossiers et par la communication syndicale que nous devons assurer pour construire des perspectives intéressantes et comprises par les salariés.

Les nouvelles lois sur la décentralisation et sur la réforme territoriale doivent nous amener à une réflexion plus globale de notre structuration syndicale dans ce domaine. Le développement des futures régions (Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées) et l'accroissement des compétences des métropoles (Montpellier) et des agglomérations vont nous demander de prendre en compte ces nouveaux interlocuteurs. Les compétences de ces nouvelles entités vont évoluer en profondeur, la CGT doit être en mesure de les analyser pour aider nos syndicats à intervenir efficacement.

La réforme ferroviaire voulue par le gouvernement fait exploser l'entreprise publique « SNCF » qui était la colonne vertébrale de notre structuration syndicale et technique. La CGT doit mettre en place une structuration régionale qui permette de présenter une force syndicale cohérente devant des orientations présentées par le Conseil Régional. Dans le cas contraire nous assisterions à une mise en concurrence des modes de transport où seule la rentabilité financière serait la ligne conductrice.

La région Languedoc Roussillon est impactée par tous les enjeux qui ont été repris dans la conférence nationale de l'UIT (Union Interfédérale des Transports), ces enjeux sont décuplés dans notre région par un environnement économique et social contradictoire :

- la population augmente deux fois plus vite que la moyenne nationale (30 000 habitants supplémentaires par an).
- le taux de chômage est le deuxième plus élevé de France mettant notre région en voie de développement aux yeux de l'Europe.
- la création d'entreprises est très dynamique cela impacte l'aménagement du territoire comme l'afflux de populations.
- Un PIB (Produit Intérieur Brut) par habitant le plus faible de France et un salaire moyen inférieur à la moyenne nationale.

  La région Languedoc-Roussillon est traversée par des axes de transports multimodaux et internationaux où l'absence de politique nationale coordonnée sur les transports maintient ce secteur sous perfusion d'argent public sans aucune efficacité sociale et économique.
- le transport maritime avec un ensemble de trois ports dont deux régionaux et un départemental qui ne jouent pas la complémentarité mais la concurrence.
- le transport fluvial avec le canal du Rhône à Sète et son port régional de l'Ardoise qui vient compléter le dispositif, malgré de gros investissements captent peu de marchandises.
- le transport aérien avec trois aéroports régionaux, un privé et un national qui survivent sous perfusion publique alimentant directement les compagnies low-cost.
- le transport routier de voyageurs qui est en pleine croissance du fait de la démographie régionale et de l'étalement urbain des agglomérations.
- le transport routier de marchandises qui est sur un axe de transit international et qui capte près de 90% des flux de transport.
- le transport ferroviaire dont le réseau côtier se développe au détriment de l'irrigation de l'arrière-pays et de l'ensemble des zones rurales.

L'ensemble de ces modes de transports ont eu et ont aujourd'hui un impact sur le quotidien des habitants et des travailleurs. Ces contraintes liées au transport ont des répercussions sur le plan financier, santé au travail, allongement de journée, précarité, etc.

Cette situation est accélérée par des schémas qui inscrivent cette logique dans le marbre comme le SRADDT (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable du Territoire) et le SRDE (Schéma Régional de Développement Economique). L'ensemble des collectivités territoriales n'ont jamais intégré cette cohérence dans leur projet générant des surcoûts immédiats ou par décalage.

L'augmentation importante de la population nécessite un accueil doit se réaliser sur l'ensemble du territoire pour cela les zones blanches doivent disparaitre et le réseau de communication (haut débit) doit être assuré.

Dans ce contexte, que fait la CGT et surtout que devons-nous faire pour que notre activité soit cohérente avec nos orientations ? Comment construire une activité qui réponde aux besoins des salariés ? Les orientations que nous présentons doivent nous permettre d'avancer pour peu que les enjeux interprofessionnels soient portés dans les syndicats.

Résolutions

1 - Construire un outil UIT (Union Interfédérale des Transports) au niveau régional capable d'assurer une cohérence avec des structures transports départementales.

2 - Créer des collectifs départementaux et assurer des journées de formation régionales.

3 - Positionner la CGT comme un acteur, un référent pour les associations d'usagers, de quartier, les politiques et autres services techniques.

4 - Réfléchir sur notre organisation au sein de ce territoire pour maitriser les dossiers régionaux en lien avec les nouvelles structures issues de la réforme territoriale (Conseil de développement).

5 - Développer notre revendication de la création d'une « carte orange » en région.

6 - Intervenir pour que des réserves foncières servent pour la construction de logements sociaux et le développement de l'industrie.

7 - Agir pour développer le réseau de communication de l'information pour une égalité d'accès des habitants.

8 - Mettre en place des journées de formation de nos syndicats sur la décentralisation et la réforme territoriale.

la cgt

FICHE 4

LA SÉCURITÉ SOCIALE

Élément de notre protection sociale

Une activité « Santé – Travail – Protection Sociale » s'est mise en place à partir de la dernière conférence régionale, de façon à avoir une cohérence régionale CGT sur ces enjeux, et dynamiser notre activité dans les différentes institutions. Mais l'idée force de ce travail régional est de créer dans toutes nos organisations (Syndicats, Unions Locales, Unions Départementales, organisations professionnelles en région…), la démarche revendicative de reconquête de la Sécurité Sociale, élément de solidarité financé par le travail.

A partir de la désignation des conseillers dans les conseils des CAF, URSSAF et CARSAT, plusieurs réunions ont eu lieu en région et dans les départements, pour essayer de définir une stratégie et lancer cette volonté de travail ensemble dans la CGT.

Les conseillers des CPAM ont été renouvelés en septembre 2014, avec pour nous CGT, la même volonté de s'appuyer sur nos mandatés pour animer notre campagne de reconquête de notre Sécurité Sociale.

La gouvernance de la santé au travail va totalement changée à partir de 2015, la Commission Régionale Paritaire des Risques Professionnels (CRPRP), renouvelée courant 2014, en sera la pierre angulaire. Cette commission devra constituer un élément important de notre action en matière de santé au travail sur la région.

Cette démarche a été initiée au niveau de la Médecine du Travail, avec certes de difficultés du fait de l'éparpillement de ses services, du système de désignation des mandatés, ainsi que de l'accaparation de cette institution par le MEDEF, mais devra bien sûr continuer.

Tout comme notre action réalisée avec succès au niveau des Comités Techniques Régionaux de la CARSAT. Ces comités sont chargés de suivre l'accidentologie en entreprise, de faire des propositions de préventions, mais aussi de proposer des sanctions ou actions concrètes aux entreprises. Nos mandatés CGT ont été renouvelés en juillet 2014, avec de nouveaux venus issus de tous nos départements, formant avec les mandatés plus anciens une équipe plus en phase avec les enjeux de santé au travail régionaux.

Egalement renouvelés, nos mandatés au sein de l'ARS (Commission Régionale de la Santé et de l'Autonomie), et ce dans le même esprit. L'organisation du système de soins en région est aussi un élément de protection sociale faisant partie de nos préoccupations revendicatives.

Résolutions

1 - Continuité du travail ensemble au niveau de nos mandatés :

- Les CTR, la CRPRP, les représentants CGT à l'ARACT, la commission AT/MP de la CARSAT…
- Les conseillers Sécurité Sociale, URSSAF, CPAM, CAF, CARSAT…
- Remettre en route le travail commencé au niveau des Médecines du Travail, cela ne pourra se faire bien sûr qu'avec la pleine implication de nos UD et de nos UL.
- Mettre en place ce travail régional au niveau de nos mandatés dans les Tribunaux des Affaires Sociales et Tribunal de l'Incapacité.
- Amplifier le travail en commun qui a été fait avec l'ensemble des syndicats CGT des Organismes Sociaux.
- Intégrer pleinement dans ce travail collectif nos mandaté ARS ainsi que la coordination régionale CGT Santé.

2 - La conférence régionale propose que soit mis en place rapidement un groupe de travail régulier chargé de démarrer ce travail, animé par un camarade du comité régional.

- La formation syndicale, élément fondamental de notre volonté de travailler ensemble, devra bien sûr être continuée et amplifiée.
- Une véritable démarche doit être initiée auprès de nos élus CHSCT, mais aussi DP et CE, de façon à remettre ces instances dans la bataille pour la santé au travail, et de façon à actionner tous les relais « Santé au Travail » pour qu'élus CGT des IRP et mandatés CGT des institutions (CARSAT – CTR – Médecine du Travail…) travaillent ensemble.

La démarche de reconquête de notre Sécurité Sociale, élément primordial de notre protection sociale, sera portée par l'ensemble des camarades de ce collectif, l'ensemble de nos mandatés et l'ensemble de nos syndicats des fédérations des Organismes Sociaux et de la Santé / Action Sociale, et cela auprès de toutes nos organisations.

la cgt

FICHE 5

L'Accord National Interprofessionnel du 14 décembre 2013, suivi de la loi du 5 mars 2014 n'a fait qu'aggraver ce que nous dénoncions lors de la précédente réforme de 2009.

Ce nouvel ANI, que la CGT n'a pas voté, répond à la logique de la course à la compétitivité et de la baisse du « coût du travail. Il diminue d'une manière générale le financement de la formation alors que la situation de l'emploi se dégrade fortement.

Dans ce contexte de précarité grandissante, il est urgent de gagner des nouveaux droits permettant de sécuriser chaque personne dans son parcours professionnel C'est le sens de notre revendication d'une Sécurité Sociale Professionnelle (SSP) et du Nouveau Statut du Travail Salarié (NSTS).

Les principaux points négatifs de cette réforme :

Baisse réelle de l'obligation légale de financement de la Formation Professionnelle pour les entreprises et de celle du plan de formation, soit 2,5 milliards d'Euros (en droite ligne avec la baisse des « charges » réclamées par le MEDEF), alors que « l'obligation de former » reste virtuelle.

L'Etat, qui conserve la compétence de l'emploi se dédouane de sa mission et va encore ponctionner sur les fonds mutualisés du Fond Paritaire de Sécurisation Professionnelle (FPSPP) de l'argent qui doit aller à la formation des salariés dans les entreprises, pour le rediriger vers la formation des demandeurs d'emploi.

Cette réforme n'apporte donc pas de réels moyens pour l'accès à la formation des salariés qui en ont le plus besoin (salariés de TPE-PME et les privés d'emplois).

Ce qui est nouveau :

- La création du Compte Personnel de Formation (CPF) ,
- L'entretien professionnel,
- Le Conseil en Evolution Professionnelle (CEP).

Pour la CGT :

- Le CPF pourrait être un pas vers la Sécurité Sociale Professionnelle (droit individuel d'accès à la formation attaché à la personne). Au regard des enjeux, la CGT demande des financements supplémentaires et des abondements suffisants pour des formations réellement qualifiantes (600 h).
- Les conditions de réalisation, de mise en œuvre et de formalisation de l'entretien professionnel doivent être négociées dans le cadre d'un accord de branche ou d'entreprise.
- Un financement dédié du CEP car il est financé par les opérateurs qui ponctionneront leurs ressources propres au détriment des autres dispositifs.

Le pilotage de la formation professionnelle :

L'acte 3 de la décentralisation affirme le rôle central du Conseil Régional et la loi du 5 mars 2014 conforte celui-ci dans son rôle de pilote de la formation professionnelle.

- Il est chargé de la politique régionale d'accès à l'apprentissage et à la formation professionnelle des jeunes, des adultes et des demandeurs d'emplois, ainsi que ceux qui veulent accéder à une nouvelle orientation.
- Il n'est pas chargé de la formation initiale qui est du rôle de l'état et celle des salariés qui est du rôle des partenaires sociaux.
- Il élabore le contrat de plan régional en lien avec ces partenaires et adopte une carte régionale de la formation professionnelle.
- Il coordonne le SPRO (service public régional de l'orientation) dans lequel les 5 opérateurs du CEP se retrouveront pour coordonner leur action.
  La mise en place du CREFOP (Comité Régional de la Formation, de l'Orientation Professionnelle) doit permettre une coordination de tous les acteurs dans une instance unique qui sera consultée sur les listes de formation éligibles au CPF et sur les besoins du territoire en emplois, compétences et qualifications.

Ce pilotage est pour le Conseil Régional un outil politique et économique très important.
Nous serons présents pour intervenir, aider, contrôler, évaluer l'ensemble des dispositifs étant un point important que la loi reprend.

Gagner de nouveaux droits repose notamment sur de nouvelles garanties collectives :

- Une négociation du plan de formation ou à minima une délibération sociale avec les IRP sur les objectifs de formation professionnelle, dans le cadre d'une réelle Gestion Prévisionnelle des Emploi et des Compétences (GPEC),
- Un droit d'alerte relatif, non seulement à l'obligation de l'employeur d'adapter le salarié aux évolutions de son emploi, mais également au maintien de son niveau de qualification et donc de sa capacité à occuper un emploi.

Nous devons être extrêmement vigilants partout, à tous les niveaux de décisions, dans les entreprises, dans les territoires, dans les branches (les négociations sont ouvertes dans les entreprises et les branches sur la mise en œuvre de cette réforme).

Sachant qu'il est complexe de répondre à toutes les sollicitations des différentes institutions ou collectivités. Le Comité Régional doit être présent là où l'échelon régional l'exige. Nous devons répondre également aux demandes et attentes des territoires ou des syndicats en soutenant les camarades qui ont besoin d'avoir les éclairages et l'outillage nécessaires pour décider et agir sur le champ de la Formation Professionnelle.

C'est dans ce sens que nous avons mis en place un groupe de travail.

Notre territoire est composé de plus de 90% de TPE/PME, la Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC) est un outil que nous devons utiliser à chaque fois que nous en avons l'occasion, elle doit être intégrer dans les Négociation Annuelles Obligatoires (NAO) afin d'obliger les employeurs à dévoiler leur stratégie en matière de ressources humaines et de compétences. De nombreuses entreprises n'ont pas de plan de formation ni de perspectives dans la transmission des savoirs, des savoir-faire, des connaissances et de l'expérience.

La GPEC est un des outils à la disposition des militants pour préparer l'avenir et non pour accompagner un quelconque plan social comme cela est trop souvent le cas.

Résolutions

1 - Renforcer le groupe de travail mis en place pour encore plus de lien direct entre nos syndicats sur le terrain et nos structures interprofessionnelles pour aider les militants à s'approprier la Formation Professionnelle pour en faire un axe revendicatif et faire le lien Formation/Emploi, car il est impératif de connaître et faire émerger les besoins du salariat (Public/Privé).

Etre un appui pour informer et aider à l'élaboration du plan de formation qui est soumis à consultation, suivi et évaluation (IRP et CE). Ne pas laisser l'employeur décider seul de toutes les formations.

Intervenir dans les stages CE organisés par les UD.

Ce groupe est composé des représentants CGT dans les différents organismes collecteurs des fonds de la formation professionnelle, des syndicats d'entreprises et d'associations concernés, et de l'éducation nationale.

2 - Améliorer la coordination régionale et renforcer notre réflexion politique sur la base des positions de la CGT et à leur prise en compte par tous, là où nous siégeons, où nous discutons.

3 - Promouvoir la structuration du Service Public Régional d'Orientation (SPRO) en donnant la priorité au secteur non lucratif.

4 - Coordonner des initiatives sur la formation initiale (apprentissage, professionnel, université) en lien avec les syndicats d'entreprise et de l'Education Nationale pour proposer des créations et des réouvertures de filières professionnelles qui ont été abandonnées au fil du temps et débouchant sur de l'emploi.

5 - Promouvoir la revendication CGT sur le NSTS (Nouveau Statut du Travail Salarié).

la cgt

FICHE 6

ACTIVITE

Europe/ International

Au sein du CSIR PYREMED (Conseil Syndical Inter Régional Pyrénées- Méditerranée), la CGT avec les Organisations Syndicales d'Andorre, de Catalogne, des régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées adhérentes à la CES, œuvre à la défense des travailleurs transfrontaliers et à la mise en place d'un dialogue social euro régional.

Plusieurs temps forts ont jalonné cette période : ils ont été évoqués dans le bilan d'activité.

Le CSIR PYR-MED à tenu son AG le 26 juin 2014 à Gérone et à désigné comme président le camarade des CCOO (présidence tournante)

Les statuts ont été mis à jour et les orientations suivantes ont été définies :

- Andorre, soutien au syndicalisme salarié interprofessionnel.
- L'hôpital de Puigcerdá : poursuite du soutien aux revendications des salariés pour le maintien de leur statut. Maintien de l'offre de santé au niveau du plateau Cerdan.
- Transports et en particulier le ferroviaire
- Coopération Transfrontalière et Fonds Structurels
- Travailleurs et travailleuses transfrontaliers
- La transition énergétique, l'emploi durable et l'emploi des jeunes

Résolutions

1 - Concernant le CSIR :

- Poursuivre et intensifier l'action du Comité Régional CGT Languedoc-Roussillon, pour aider nos camarades Andorrans dans leur lutte pour la reconnaissance du fait syndical et du droit du travail.
- Continuer le travail entrepris avec les organisations syndicales espagnoles et françaises adhérentes à la CES pour la création de statuts du réseau syndical euro régional.
- Proposer d'initier des groupes de travail spécifiques du CSIR en lien avec les compétences des euro-régions. Le Comité Régional se propose de piloter le groupe de travail « transports ».

2 - Concernant l'international :

- Porter les initiatives de la CES et du CSI.
- Engager une réflexion avec le Comité Régional PACA sur une coopération internationale impliquant les syndicats de l'arc méditerranéen.

LA MACIF VOUS ASSURE, LE SAVIEZ-VOUS ?

Adhérez, militez : vous êtes protégés !

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais, c'est un engagement de tous les instants. C'est pourquoi, quand vous choisissez de défendre les intérêts des salariés, nous sommes à vos côtés pour soutenir et sécuriser votre action militante.

Les Organisations syndicales font confiance à la Macif depuis près de 30 ans pour assurer l'activité syndicale de leurs adhérents et militants. Pourquoi pas vous ?

www.macif.fr

N°Cristal 09 69 39 49 50

APPEL NON SURTAXE

Quelle que soit votre mission, des contrats existent pour faciliter votre engagement militant.
Contactez-nous : partenariat@macif.fr

Document non contractuel. Garanties proposées sous réserve des exclusions mentionnées aux contrats.
MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue de Pied de Fond 79000 Niort.

MACIF

LA SOLIDARITÉ EST UNE FORCE

Crédit Photo : Gennaro Linnekogel / Eyesee

Public Imprim